

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION DE DÉMINAGE DE 2 BLOCS DE DÉFENSE WISSANT – LUNDI 5 JUIN 2023

Arras, le 2 juin 2023

Une opération de déminage de 2 blocs de défense découverts sur la plage de Wissant sera réalisée par les plongeurs démineurs de la Marine nationale le lundi 5 juin 2023. En cas de besoin, l'opération et les mesures qui en découlent pourront éventuellement être reportées au mardi 6 juin 2023.

Dans un périmètre de 1 500 mètres autour des blocs de défense, il sera procédé entre 7h30 et 14h :

- au confinement de la population : les résidents ne pourront pas sortir de leur habitation. Il leur sera demandé d'ouvrir les fenêtres et de fermer les volets, afin de limiter le risque de bris de verre.
- à l'interdiction des accès à la plage de Wissant.
- à la fermeture de certains axes routiers (D238 et D940).
- à la mise en place d'une zone interdite de survol à titre temporaire centrée sur la position géographique des blocs de défense et d'une zone interdite à la navigation et aux activités nautiques.

En prévision de cette opération :

- la commune procède au recensement des publics vulnérables nécessitant des soins ou une hospitalisation à domicile et fera le lien avec les personnels soignants sur les possibilités d'intervention.
- l'évacuation du camping municipal dès 6h.
- la fermeture de l'école élémentaire de la commune de Wissant le lundi 5 juin 2023.

Pour signaler la fin de l'opération de déminage et la levée du périmètre de confinement, les services communaux diffuseront un message dans le périmètre concerné.

L'organisation de l'opération :

Un Poste de Commandement Opérationnel (PCO) sera activé dès **6h30** et pendant toute la durée des opérations. Il sera mis en place dans la mairie de la commune de Wissant sous l'autorité de Dominique CONSILLE, sous-préfète de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

Ce poste de commandement associera la commune de Wissant, le Groupe de Plongeurs Démineurs (GPD Manche) de la Marine nationale, la gendarmerie nationale, les sapeurs-pompiers, le SAMU et la préfecture du Pas-de-Calais.

Un communiqué de presse sera diffusé à l'issue de l'opération. Des photos pourront également être transmises à la demande des journalistes.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)